

Présents : BELLAMY M.J. RAMEIX S. FLEURY T. FONTAINE G. GARNIER H. GOURDEAU E. DUTOUR M.P. LIDDELL C. PELTIER S. RICHARD AMICHOT T. SONNEVILLE-COUBE B. BARDET S. (arrivé à 20h17)

Absents : VALLET S. a donné pouvoir à SONNEVILLE-COUBE B. ; BELLAMY J.P. a donné pouvoir à GOURDEAU E. ;

~~

Le Conseil Municipal :

- ✓ Accepte les mouvements de crédits du compte 21318 op. 280 vers le compte 21571 op. 253 en prévision de l'acquisition d'un tracteur
- ✓ Autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2022 pour le financement du « tourne à gauche » au niveau de la zone d'activité
- ✓ Dénomme la rue perpendiculaire à la rue des Artisans, dans la zone d'activité, Rue Brandoin (nom correspondant au lieudit)
- ✓ Accepte le renouvellement des conventions avec SOREGIES relatives :
 - à l'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti, et,
 - au Mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine

B. Sonnevillle-Coupé relate l'avancement des travaux suivants :

- le projet de démolition de la coopérative pour une estimation des travaux de désamiantage et de destruction

(20 H 17 - Arrivée de BARDET S.)

- la futur résidence jeunes travailleurs dont les travaux vont débuter le 17/01/22

- la salle cantonale et les soucis pour chauffer

- le moulin concernant le désaccord des assurances. Mme le Maire relance les assurances afin de débloquent l'affaire.

- les futurs bureaux 5 rue des Deniers dont les travaux ont pris du retard en raison des problèmes d'approvisionnement de matériaux.

E. Gourdeau informe quant à l'avancement des travaux d'Eaux de Vienne sur le réseau d'eau potable à Beaulieu, des plantations à l'entrée du bourg programmées pour février prochain, du parcours santé réalisé en février/mars, du Noël des enfants de l'école, de la distribution du journal et de l'agenda.

Madame le Maire informe que :

- elle a pris la décision d'annuler les vœux le 7 janvier 2022 en raison des restrictions édictées par la Préfecture. Pour ce qui concerne la location des salles, en attente des prochaines mesures.

- une réunion s'est tenue avec le Président de la fédération de pêche de la Vienne, le président de l'association La Baleine Loudunaise et les maires concernés par la petite maine au sujet de l'emprise des nénuphars sur le cours d'eau. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental pour la réalisation des travaux sur les communes de Raslay et Morton. Quant à la gestion de l'étang, le sujet a été évoqué et aucune décision n'a été prise.
 - Concernant la chasse, un bac hermétique, destiné aux carcasses de cervidés, sera installé au lieudit « la pelouse » sur une parcelle communale. Celui-ci sera vidé par une société agréée. Tout est pris en charge par la fédération de Chasse.
 - Après contact pris avec les responsables de la Fanfare militaire Bagad, un concert est programmé à la salle cantonale le 30 avril 2022
 - Suite au compte rendu de la reconnaissance opérationnelle des bornes incendie, 1 borne sera déplacée, 3 bornes renouvelées et 1 borne réparée.
 - Une manifestation doit avoir lieu sur la Loire en 2022 à laquelle la pirogue participera
 - En accord avec Mme le Maire, Kelly Hauté a lancé une enquête pour la réouverture du centre de loisirs aux petites vacances et vacances d'été. MJ Bellamy propose d'essayer de rouvrir aux vacances de Pâques 2022 compte tenu du retour positif.
- A. Richard relance pour fixer une date pour un exercice PCS. Les dates du 12 et 19/03 sont proposées. Mme le Maire souhaitant que tous les élus participent.
- ✓ Prend connaissance de diverses informations

Séance levée à 21 h 41